

Lettre aux Riverains

Inauguration de la Cité de la Musique Simone-Veil

Meaux, le 24 février 2025

Madame, Monsieur,

À l'occasion de l'inauguration de la Cité de la Musique Simone-Veil, la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux propose une programmation de concerts, visites guidées et un spectacle son et lumières le samedi 8 mars prochain, de 14h à 22h, entre la place Henri IV et la rue des Cordeliers.

Afin de sécuriser cet événement, des modifications de circulation et de stationnement seront nécessaires.

- **S'agissant du stationnement**, il sera interdit et considéré comme gênant le samedi 8 mars 2025 de 00h à 22h dans la rue des Cordeliers, sur la rue Fatou entre le n°5 et le carrefour avec la rue des Cordeliers, sur la dernière portion de la rue du Palais de Justice, cours Raoult et autour de la place Henri IV.

Tout véhicule restant dans la zone de l'événement sera déplacé au parking du champ de Foire.

La partie du parking du Boulevard Jean-Rose située à proximité du Cinéma UGC Le Majestic sera inaccessible, car réservée aux stationnements des forces de police.

Un macaron, joint à ce courrier, vous permettra de stationner gratuitement en dehors de la zone de l'événement durant toute sa durée d'exploitation.

- **S'agissant de la circulation**, elle sera interdite dans la zone de l'événement, le samedi 8 mars 2025 de 13h à 22h. Sont concernés le cours Raoult (côté pair et côté impair), la place Henri IV, la rue des Cordeliers entre la Place Henri IV et la rue Fatou, le boulevard Jean-Rose entre la rue Gambetta et le cours Raoult, ainsi que la rue du Palais de Justice entre la rue Gambetta et la rue des Cordeliers.

Une déviation par la rue des Béguines sera mise en place (changement de sens de circulation) pour la desserte du Faubourg Saint-Nicolas.

L'accès à la rue Fatou sera maintenu en permanence depuis la rue Jean Jaurès.

L'accès à la rue des Cordeliers / République sera maintenu par la rue Fatou.

- **Enfin, pour la bonne préparation du spectacle sur le parvis de la Cité de la Musique**, des réglages son, lumières et projection vidéo auront lieu le jeudi 6 mars à 16h puis de 19h à 02h du matin (uniquement lumière et vidéo) ; le vendredi 7 mars, des tests son auront lieu de 15h à 16h30 puis une répétition générale (son, lumière, vidéo) de 19h45 à 00h.

Conscient de la possible gêne occasionnée, je tenais à vous en informer personnellement et espère vous retrouver nombreux pour cet événement exceptionnel.

Par ailleurs, le Direction des Événements se tient à votre disposition par téléphone (01.83.69.02.45) pour répondre à toutes vos questions.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments fidèles et dévoués.

Bien fidèlement à vous
Jean-François Copé

Jean-François Copé

Ancien ministre, Maire de Meaux,
Président de la Communauté
d'Agglomération du Pays de Meaux



Carte des modifications de stationnement et circulation

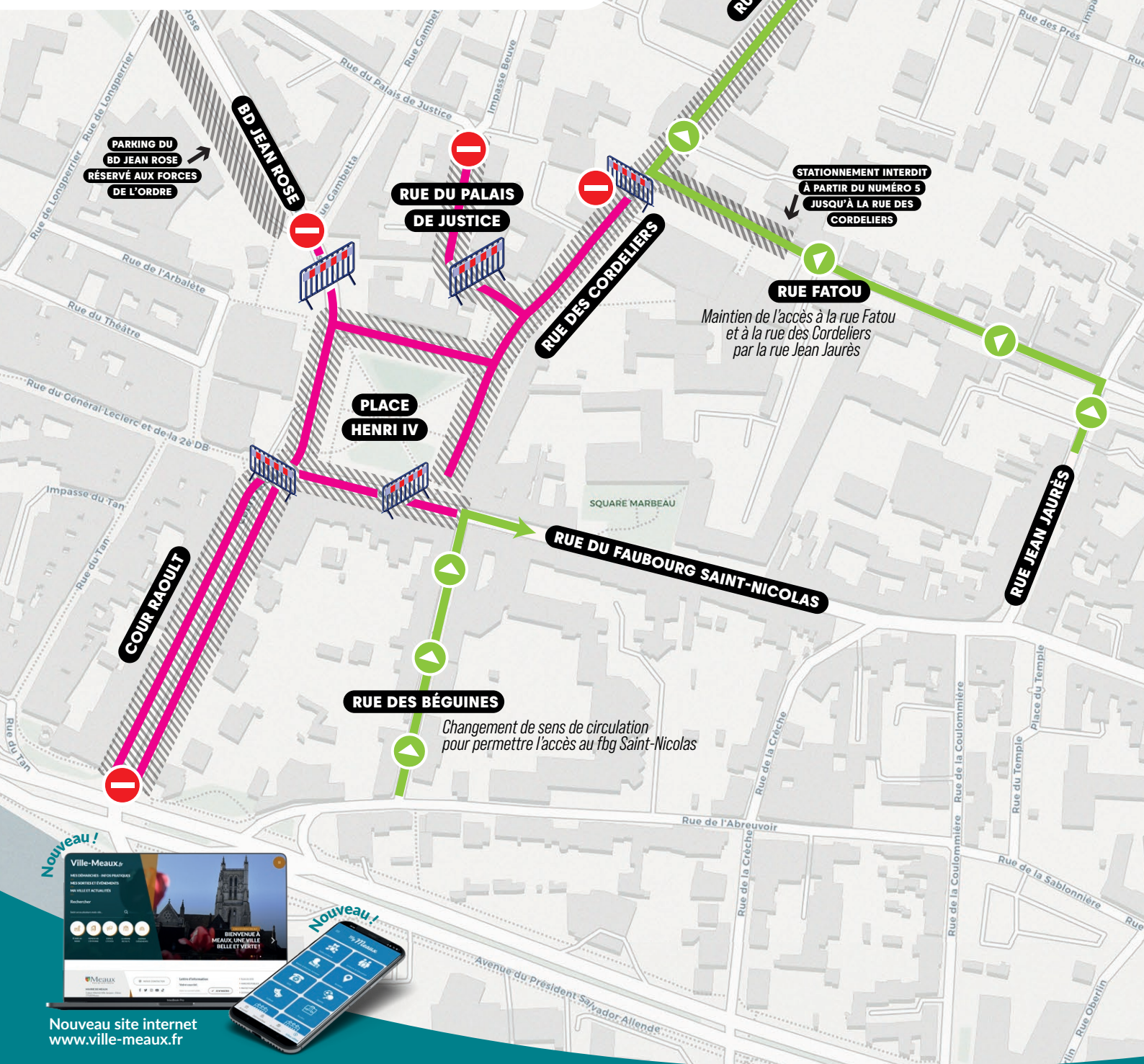
 Accès maintenus / modifiés

 Circulation interdite
Le samedi 8 mars de 13h à 22h

 Stationnement interdit
Le samedi 8 mars de 00h à 22h



Entrées filtrées piétonnes



Nouveau site internet
www.ville-meaux.fr



Nouvelle appli
MyMeaux
disponible !



Suivez l'actualité de la ville
sur nos réseaux sociaux



Pays
de
Meaux
Communauté d'agglomération

Meaux
Fiers de notre histoire